

# Tout savoir sur les cartes de carburant

**BUDGET** Ces moyens de paiement simplifient la vie des entreprises et de leurs salariés. Voici des repères pour démêler idées reçues et vérités.

**Il faut une flotte importante de véhicules pour avoir accès à la carte.**

**Faux** Une carte de carburant est accessible à n'importe quel professionnel qui dispose d'un ou de plusieurs véhicule(s) d'entreprise. Qu'il soit artisan, commerçant, profession libérale ou chef d'une petite ou grosse entreprise. Elle permet de recevoir chaque mois ses factures de carburants.

**Ces moyens de paiement facilitent la gestion.**

**Vrai** D'abord, ces cartes permettent de simplifier la gestion des frais de carburant et évitent aux salariés d'avancer les sommes. En outre, les pétroliers délivrent une facture qui fa-



Délivrées par les pétroliers, les enseignes de la grande distribution et des prestataires spécialisés, ces cartes de paiement facilitent la gestion des frais liés aux voitures de société.

cilite la récupération de la TVA. Celle sur l'essence est maintenant partiellement récupérable. C'est un casse-tête administratif en moins.

**Les cartes de carburant sont gratuites.**

**Faux** Certains opérateurs « offrent » la carte, comme BP, mais prennent des frais de gestion ou une commission sur les dépenses. D'autres, comme Leclerc ou Total, facturent un abonnement mensuel (2 à 3 € HT) ainsi qu'une commission sur les achats de carburant (environ 1,5 %).

**On peut les utiliser 7 jours sur 7 et 365 jours par an.**

**Vrai** Toutefois, elles peuvent être paramétrées afin de n'autoriser que certains types de dépenses, uniquement liées à la voiture, et exclure par exemple les achats de confiseries aux caisses des stations. Des périodes d'exclusion (la nuit, le week-end...) peuvent être définies par l'entreprise. Elles peuvent aussi être limitées à un seul type de carburant.

**Une carte n'est valable que dans un réseau de stations-service.**

**Faux** Certaines cartes (Auchan, Total, Carrefour ou Leclerc) obligent à se rendre uniquement aux pompes de ces enseignes. D'autres, comme la carte EuroShell, permettent d'accéder à 2 240 stations-service en France (Shell, Avia, BP, Esso et même Leclerc) et 25 000 en Europe. Idem pour la carte DKV. Elle est utilisable dans 3 000 stations-service (y compris Leclerc et les low-cost comme Esso Express) en France et plus de 65 000 en Europe.

**Elles peuvent couvrir d'autres dépenses que le carburant.**

**Vrai** Certaines permettent de régler d'autres frais : restauration d'autoroute, épicerie dans les stations-service, péages, lavages, ferries...

**La carte offre des réductions sur le carburant.**

**Faux** Ce sont des moyens de paiement. Elles n'offrent aucune réduction sur la facture finale de consommation de carburant.

volkswagen-utilitaires.fr

## Prendre son temps, c'est bien. Mais là, faites vite.



En ce moment, offrez-vous la finition Business Line sur le Crafter Van pour seulement 1 €\* de plus.



Véhicules Utilitaires

\*Offre valable sur les véhicules identifiés pour toute commande jusqu'au 31/12/2018 inclus, finition Business Line pour 1€ de plus. Modèle présenté: Nouveau Crafter Van Business Line 30 L3H3 Traction TDI 102 soit un avantage client de 2499 € HT, équivalent à la valeur des équipements supplémentaires de la finition Business Line incluant la contribution de l'acquéreur de 1 € HT. Offre hors loueurs et flottes (conditions d'éligibilité chez votre concessionnaire), non cumulable avec toute autre promotion en cours et valable dans le réseau participant. Volkswagen Group France SA - 11 avenue de Boursonne Villers-Cotterêts - RCS SOISSONS 832 277 370. Volkswagen Véhicules Utilitaires recommande Castrol EDGE Professional.

## L'appli qui facilite le partage des voitures

**POUR OPTIMISER** la gestion d'une flotte, une start-up française propose désormais un service 100 % connecté.

Dans l'Hexagone, seulement 10 % des automobiles d'entreprise sont affectées à plusieurs salariés. Les 90 % restants ne sont donc utilisés que par un seul conducteur. Problème : ces voitures sont à l'arrêt 60 % du temps. En clair : si M. Martin utilise un véhicule de service pour ses trajets domicile-travail, le reste de la journée, la voiture stationne sur le parking. Or, un véhicule qui ne roule pas se dévalorise autant que celui qui prend la route.

Pour lutter simplement contre ces immobilisations et partager les véhicules, il existe désormais des solutions. Proposé par Optimum Automotive (start-up labellisée BPI\* Excellence et Pass French Tech), le service Drive & City facilite la création et la gestion d'un pool. Pour un coût mensuel d'une trentaine

d'euros par véhicule, ce logiciel relié à une application mobile permet d'organiser les réservations et les usages pour différents conducteurs.

### GESTION DE L'ACCÈS AUX VÉHICULES

L'appli, qui est connectée à une puce électronique RFID fixée sur le pare-brise, verrouille et déverrouille les voitures du parc. Chaque conducteur est ainsi reconnu, ce qui facilite l'identification en cas d'infraction. Le service offre la possibilité d'accorder ou de restreindre l'accès aux véhicules selon différentes règles : géographiques, horaires, catégorie.

En outre, toujours dans un objectif d'optimisation des coûts et du bilan carbone de l'entreprise, le service propose une solution d'organisation de covoiturage des salariés par le biais de l'application.

\*Banque Publique d'investissement

Cahier spécial réalisé pour « Le Parisien - Aujourd'hui en France » par le service des suppléments. **Rédaction en chef** : Jean-Louis Picot. **Fabrication** : Amandine Charbonnel. **Photos** : DR sauf mention légale.